



Compagnie Héraclès

Le tir à l'arc à Villeurbanne

**20, rue Armand
69100 VILLEURBANNE**

Association sportive Héraclès
FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
COMITE AUVERGNE RHONE ALPES

Agrément FFTA N°0169179
Agrément Jeunesse et Sport N° 69S111 28 mai 75
Etablissement Sportif : 69 ET 000743

<http://www.arc-villeurbanne.fr>
tél. : 07 66 31 14 03

Association agréée loi de 1901
N° Préfecture du Rhône : W691068604

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 OCTOBRE 2023 PORTANT SUR L'EXERCICE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 AU 31 AOUT 2023

Lieu de l'assemblée : Office du Sport de Villeurbanne
70 rue du Docteur Rollet
69100 VILLEURBANNE

Date : le jeudi 19 octobre 2023 à 19h sur convocation adressée à cet effet à tous les membres par mail par le Secrétaire Général et la Présidente.

L'assemblée générale ordinaire est précédée d'une assemblée générale extraordinaire, qui débute à 19h15 et prend fin à 20h03. Elle a pour objet la modification des statuts pour se conformer au dernier modèle édité par la Fédération Française de Tir à l'Arc, et est votée à l'unanimité.

A 20h04, ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale

1. Approbation du compte rendu de l'AG du Mercredi 19 Octobre 2022 (vote)
2. Rapport d'activités de la présidente (vote)
3. Rapport administratif du secrétaire général et point sur les licences 2022-2023
4. Bilan de la saison écoulée par les responsables des commissions : concours, matériel, communication, animations, résultats sportifs
5. Bilan financier de la saison 2022-2023, budget prévisionnel de la saison 2023-2024, montant des cotisations de la saison 2024-2025, élection des vérificateurs aux comptes pour la saison 2023-2024
6. Projections et projets des responsables des commissions pour la saison 2023-2024
7. Candidatures au comité directeur et élections
8. Remise des badges de progression aux archers présents
9. Questions diverses

M. Sébastien Chataing, conseiller municipal de la ville de Villeurbanne en charge du lien entre activité physique et santé, est présent.



Sont excusés d'autres invités : divers représentants de la Mairie de Villeurbanne, la Direction du sport, le Progrès, Lyon Archerie.

Le quorum étant atteint avec 49 présents ou représentés (38 nécessaires), la Présidente ouvre l'assemblée générale à 20h04 et remercie M. CHATAING de sa présence ainsi que celle de tous les archers ou parents venus participer à cette assemblée générale. Elle laisse la parole à Sébastien Chataing, qui évoque les contacts réguliers de l'association avec la Ville et souligne la présence du club sur le sport santé, la promotion de l'activité physique, et avec les jeunes, et la fierté de la ville d'avoir un club de tir à l'arc bien structuré. Il nous souhaite de bons débats et de bons échanges associatifs, en remarquant le débat fourni de l'assemblée générale extraordinaire précédente. Il félicite également la jeunesse du comité directeur et souligne le dynamisme du club, et nous souhaite une bonne assemblée générale.

1. Approbation du compte rendu de l'AG du 19/10/2022

Pas de modification demandée.

Résultats du vote : 49 votants

| | |
|--|---|
| Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote : | 2 |
| Personnes présentes s'abstenant : | 1 |
| Personnes présentes votant contre : | 0 |

Le compte-rendu est approuvé.

2. Rapport moral

Un grand merci tout d'abord d'être venus assister à cette Assemblée Générale. Elle est la première pour moi ; en effet, jusqu'à ce jour de l'année dernière, Evelyne GLAIZE était encore présidente avec l'appui de Christiane HERANNEY à la direction sportive et ce pendant 31 ans, et de Roger COURTOUT en secrétaire aguerri. Suivant leur souhait de se retirer, nous avons procédé à de nouvelles élections et je remercie le comité directeur actuel et l'ensemble de la Compagnie de m'avoir fait confiance et nommée présidente à sa suite pour cette lourde tâche.

Le mot d'ordre de la saison 2022-2023 était donc, en accord avec les 9 autres membres du comité directeur, de maintenir le club et d'apprendre les clés de sa gestion.

Je suis extrêmement fière d'annoncer que non seulement nous avons réussi à nous maintenir, mais que nous avons également réussi, je pense, à insuffler une dynamique prometteuse au club.

L'année 2022 aura débuté par l'un des plus gros événements du club : notre fête des 50 ans, célébrée le 12 novembre 2022, même si elle aurait dû avoir lieu en 2021. Au CCVA de Villeurbanne, nous avons célébré la vie de la Compagnie en se plongeant dans le passé mais également en imaginant le futur. Nous vous donnons évidemment rendez-vous pour les 60 ans !



Du point de vue sportif, l'année aura également été très forte. Notre équipe féminine de Division Nationale 2 parvient à se qualifier pour les finales nationales, et termine 10^{ème} au classement général du Championnat de France, soit 5 places de mieux que l'année précédente. L'équipe masculine s'arrête malheureusement au bout de la troisième manche et se verra reléguée en Division Régionale Excellence cette année. Néanmoins, nous savons que les garçons sont ultra-motivés pour remonter rapidement.

Notre équipe en Division Régionale Honneur a quant à elle réussi à se maintenir toute la saison, et est parvenue à terminer 4^{ème} en finale des Championnats Régionaux par équipe.

Enfin, nous avons cette année créé deux nouvelles équipes : tout d'abord une équipe Régionale Challenge en arc classique, à 50m, qui malgré un calendrier compliqué parvient à terminer 34^{ème} sur 47. Elle sera reconduite cette année, et vous êtes déjà nombreux à vouloir en faire partie. Nous espérons que cette équipe saura vous guider ensuite vers les équipes à 70m.

Ensuite, une équipe en Division Régionale Honneur en Arc à Poulie, qui a surpris tout le monde, même les archers qui en faisaient partie. Un grand bravo à eux car ils parviennent dès leur première année à terminer 2^{ème} au classement général et à monter d'une division. Ils évolueront donc, pour la saison 2023-2024, en Division Régionale Excellence. S'ils parviennent à renouveler l'exploit, ils accéderont à la Division Nationale.

A noter également la participation de 3 de nos cadettes et juniors aux finales des Championnat de France par équipe de jeunes féminines cadet-junior, qui termine 14^{ème} au classement général.

Malheureusement cette année, notre effectif de jeunes ne nous a pas permis de monter une équipe au niveau régional. Individuellement, ceux-ci ont cependant participé aux Tournois Régionaux Jeunes, ainsi qu'aux Tournois Nationaux Jeunes.

Au niveau individuel, de nombreuses médailles et titres régionaux et nationaux sont également à célébrer, et le rapport sportif l'abordera plus en détails. La Compagnie est d'ailleurs le deuxième plus gros club de la région en termes d'archers participant aux Championnats de France. A noter aussi l'entrée du club dans le classement national para-archers en tir en salle dès la première année de l'obtention de la délégation handisport en mars 2022 grâce à notre archer para.

Pour ce qui est des événements, traditionnellement, nous avons organisé notre concours annuel en décembre, auxquels vous avez été nombreux à participer. Pour certains d'entre vous cela a été leur première vraie compétition officielle et un moment de formation, accompagnés d'archers plus expérimentés.

Nous avons également relevé le défi d'héberger une année encore une manche de Division Nationale 2, alors que nous avons tous de nouvelles responsabilités au sein du comité directeur et une expérience un peu moins imposante que celle de nos précédentes.

Nous remercions tous les bénévoles qui sont venus nous prêter main forte lors de ce week-end pour mettre en place les terrains, accueillir les archers, tenir la buvette, remonter les scores ou encore reblasonner, et espérons que vous serez de nouveau au rendez-vous cette année.

Nous remercions également Claudie, notre arbitre de club, dont la présence nous permet d'organiser ces compétitions. Nous espérons que Yann et Adrien, deux archers en formation depuis septembre 2021, pourront passer leur examen pour la rejoindre bientôt.

Nous en profitons également pour remercier la direction du sport pour son support dans l'organisation de ces événements et sa compréhension face à nos débuts en tant qu'organisateur, et l'équipe de gardiens au stade Enna qui n'a pas hésité à se mettre à notre disposition pour le concours extérieur. C'est également un vrai plaisir de travailler avec Momene au terrain Armand, qui est toujours attentionné et prêt à nous aider avec bonne humeur.



Chose nouvelle, nous avons également profité de l'annulation d'une nouvelle compétition en Janvier pour organiser un concours interne. Cela a permis à un bon nombre d'entre vous de découvrir la compétition et ses règles dans une ambiance détendue, qui permet de faire comme pour de vrai avant la « vraie » compétition. Elle a été grandement appréciée et une autre compétition interne de ce genre sera organisée sur la nouvelle saison.

Nous avons également hébergé un Tournoi Poussin ainsi qu'une Compétition Jeunes en saison estivale sur deux mercredis après-midi, ce qui a permis d'accueillir d'autres jeunes, parfois venant de loin.

D'un point de vue matériel, un gros investissement a été réalisé. Avec notre partenaire Lyon Archerie, nous avons pu renouveler 30 arcs débutants adultes en bois, pour les remplacer par des arcs métalliques qui, nous l'espérons, permettront à nos débutants d'apprendre dans les meilleures conditions dès le début de leur pratique. Nous avons également renouvelé la moitié de la ciblerie au stade Enna.

Pour ce qui est des installations, le chauffage est toujours autant apprécié au Boulodrome. Nous avons eu quelques soucis de fonctionnement cette année et quelques séances ont été difficiles, mais nous remercions la Mairie de Villeurbanne et la Direction des Sports d'avoir répondu à nos appels. Merci à eux d'avoir également remplacé l'éclairage en cette année qui débute ; cela améliore grandement le confort de tir.

Nous avons également été ravis de vous voir si nombreux pour le changement de pailles du Boulodrome en milieu d'année. Celui-ci a pris 1h30 au total, ce qui est un record absolu de rapidité, et c'est grâce à votre présence nombreuse. Sur le terrain extérieur, merci à Maurice pour ses talents de bricoleur qui ont permis de remplacer le bois du mur de tir, et de vous installer de nouvelles portes pour l'accès aux blasons. Un grand merci à Danièle également qui a œuvré pour redonner ses couleurs au blason de la Compagnie et participer à sa réinstallation au-dessus de la butte de tir.

La newsletter Hyllos continue d'être envoyée tous les mois, et nous espérons que vous appréciez son format. Elle permet de se tenir informé des actualités et des événements futurs de la Compagnie. Le calendrier est également sur le site internet, que nous vous encourageons à consulter un maximum. Encore une fois, la présence aux événements sociaux a été très forte cette année, un grand merci.

Nous essayons également de faire régulièrement un affichage papier sur le lieu d'entraînement pour les plus réticents d'entre vous. Un serveur Discord a également été créé cette année, pour permettre l'échange entre archers, la mise en place de covoiturage, les petites annonces, etc.

Ainsi, nous avons organisé beaucoup d'animations cette année : pour la première fois le pot d'accueil en Septembre avec Evelyne, Noël, la nouvelle animation d'Halloween avec son concours de déguisements, le tir du Roy avec rangement du logis en Mai, et le barbecue de fin d'année qui a été un franc succès. Tous les événements de la vie du club ont attiré beaucoup de monde et nous sommes ravis d'arriver à insuffler cette dynamique dans notre association.

Nous avons également organisé les traditionnelles portes-ouvertes le dernier week-end d'août et premier week-end de septembre, pendant 4 journées complètes. Merci aux nombreux bénévoles qui ont aidé Alexis à encadrer les futurs archers.

Cela se ressent dans les effectifs du club, puisque comme sur la saison 21-22, nous avons atteint plus de 150 adhérents en fin d'année, avec des nouveaux inscrits même après le mois de mars 2023. Dès septembre, nous avons d'ailleurs ouvert un second créneau d'adultes débutants, tout aussi plein que le premier.

Nos partenaires habituels ont également continué à nous renouveler leur confiance. Nous avons continué notre intervention en périscolaire, avons participé aux actions Sport-Santé, avons fait découvrir le tir à l'arc au personnel de l'Université Lyon 1 pour leur fête des sports ou à de jeunes non-initiés dans le cadre des Vacances



Sportives de la Métropole de Lyon, dans des centres sociaux, et avons même organisé quelques événements privés, tout cela grâce à l'encadrement Alexis.

Lui-même est par ailleurs intégré dans l'équipe d'encadrants régionaux, avec d'autres entraîneurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui animent des stages et échangent leurs connaissances tout au long de l'année. Alexis a par ailleurs été nommé lors des Lauriers du Sport Villeurbannais 2022 dans la catégorie « sportif + de 18 ans » pour sa médaille de vice-champion de France en salle en saison 2021-2022 ; bravo à lui et merci à l'Office du Sport de Villeurbanne pour son support tout au long de l'année.

Le label Excellence nous a été renouvelé en 2022, et il dénote de nos actions dans 5 domaines en particulier : citoyen de par notre engagement envers des publics éloignés des pratiques sportives, animation/découverte car nous favorisons la découverte et la pratique du tir à l'arc, mixité en étant acteur, Compétition de par notre implication dans la vie sportive fédérale, U11 de par nos actions en faveur de cette catégorie d'âge de moins de 10 ans.

Il est poursuivi jusqu'en 2024 et nous espérons bien le maintenir par la suite.

Nous avons également été fiers de remettre à Jean-Marie une médaille d'argent d'engagement bénévole à l'occasion de notre compétition salle de Décembre 2022. Cette récompense, à l'initiative d'Evelyne, dénote d'un engagement bénévole dirigeant de plus de 8 ans ; mais cela fait 33 ans qu'il est dans le club ! Merci à lui pour son engagement sans failles.

Enfin, le changement le plus visible est celui de notre logo. Nous l'avons modernisé, tout en rendant hommage au précédent. Un grand merci à Emeline pour son travail. L'identité de la Compagnie est d'autant plus visible et nous espérons que vous serez fiers de le porter sur les pas de tirs, une fois que les tee-shirts auront été créés et à disposition.

Pour ce qui est de l'année 2023-2024 qui débute, le comité directeur a maintenant bien pris ses marques. Notre objectif cette année était de se maintenir et parvenir à reprendre la main. C'est chose faite, et nous sommes ravis d'insuffler un peu de notre énergie et de nos envies dans le club. Je crois pouvoir dire que cela se ressent dans l'ambiance.

Un membre du Comité Directeur est présent sur presque tous les créneaux adultes (en dehors de celui des débutants), ce qui vous permet de rester en contact et de poser vos questions.

Le comité directeur est plein de projets. N'hésitez pas à nous rejoindre pour continuer à faire vivre la Compagnie Héraclès.

A titre personnel, je remercie tous les membres qui ont su se rendre disponibles quelques heures voire quelques jours cette année en dehors de nos événements particuliers. Notre association ne peut pas fonctionner sans votre présence.

Je remercie également mes collègues au Comité Directeur de s'être investis cette année pour prendre en main leurs nouveaux rôles, leurs nouvelles responsabilités, et de m'avoir épaulée en tant que nouvelle Présidente dans cette tâche ardue qu'est la gestion d'un tel club. Je vais désormais les laisser présenter les bilans de leurs actions, et vous confier nos projets sur la nouvelle saison qui démarre.



Résultats du vote : 46 votants

| | |
|--|---|
| Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote : | 2 |
| Personnes présentes s'abstenant : | 0 |
| Personnes présentes votant contre : | 0 |

Le compte-rendu est approuvé.

3. Rapport administratif

Du secrétaire général Olivier PRADELLE et point sur les licences par le responsable Dominique GERMAIN.

3.1 Fonctionnement du comité (Olivier PRADELLE)

Le comité directeur s'est réuni 10 fois dans la saison pour organiser l'année 2022-2023. Ces réunions étaient tournées sur l'organisation générale de l'association, la gestion administrative (demande de subvention, discussion avec la mairie et les différents acteurs de la région) et sur les prochaines étapes à prévoir pour la compagnie. En plus de ces réunions collégiales, différents groupes de travail se sont organisés autour de différents sujets plus spécifiques. Les différents sujets abordés lors de ces commissions vous seront présentés un peu plus tard dans la soirée.

Cette année passée, le comité directeur a été en majeure partie renouvelé et est composé de 10 personnes. Nous remercions encore une fois les personnes ayant fait partie des précédents comités directeur pour leurs implications et leur aide lors de cette année.

Les réunions collégiales se sont toujours déroulées avec une majorité des membres du comité, conformément aux statuts de la compagnie.

3.2 Appel à candidature (Olivier PRADELLE)

Si vous souhaitez aider la compagnie, toutes bonnes volontés sont les bienvenus. Que ce soit en participant au comité directeur, en suivant des formations d'encadrant ou d'arbitre (financé par la compagnie), en donnant un coup de main ou en répondant présent lors d'animation du club, vous pouvez participer et faire vivre la compagnie.

Pour cette année, deux personnes faisant partie du comité directeur ne pourront pas être reconduites à leur poste. Nous comptons sur les personnes motivées à nous rejoindre et recherchons entre autres un trésorier adjoint pour appuyer et épauler Jean-Marie, ainsi qu'un chargé de partenariats avec Anthony.

Pour ceux qui seraient intéressés pour nous rejoindre, un vote aura lieu en fin de séance pour élire les membres souhaitant apporter leur aide à la compagnie. La participation au comité demande une certaine disponibilité et surtout une envie de s'investir dans la compagnie pour permettre à notre association de perdurer et de continuer à s'améliorer afin de permettre à chacun de pleinement profiter de nos activités.

3.3 Point sur les licences (Dominique GERMAIN)

L'évolution des effectifs pour l'année 2022-2023 reste globalement stable (151 sur la saison 2021-2022 pour 148 sur la saison 2022-2023), malgré un petit tassement des inscriptions dans les catégories jeunes avec une



perte plus importante dans les catégories poussins (7-10 ans), benjamins (11-13 ans), et juniors (18-21 ans) entre l'année précédente et celle-ci (45 jeunes en 2021-2022, 42 en 2022-2023). L'effectif adulte diminue également un peu chez les adultes (104 contre 106).

Il y avait 80 nouveaux inscrits débutants en 2021-2022, contre 69 en 2022-2023. Néanmoins, sur l'évolution d'ancienneté, sur les 80 nouveaux inscrits, 36 ont renouvelé leur licence pour 2022-2023, soit un taux de renouvellement de licence dans notre club d'environ 45%. Une fois le cap des 2 ans d'ancienneté franchis, les archers restent ensuite relativement longtemps au club : en effet, on observe une chute des renouvellements de licence dans notre club après la 4^{ème} année d'ancienneté.

A noter pour la première fois l'ouverture sur la saison 2022-2023 d'un deuxième créneau d'adultes débutants afin de répondre à la demande. Les deux créneaux étaient bien pleins, puisque le club enregistre sur cette saison 40 nouveaux adhérents adultes (hors cours du mardi matin au féminin).

3.4 Point Divers (Olivier PRADELLE)

Toutes les informations de la compagnie sont sur le site web : arc-villeurbanne.fr. Le canal de communication principal de l'association est le mail, avec les informations générales (événements, demande de bénévoles, organisation des cours, etc.). Si jamais vous ne recevez pas de communication, merci de vous signaler afin de corriger cela.

D'autres canaux existent (le serveur discord, la page Facebook et le compte Instagram) et sont régulièrement alimentés lors d'activités ou de compétitions organisées ou non par l'association. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil et y participer.

Ceux qui disposent d'Internet pourront aller sur le site FFTA dans « l'espace licencié ». En même temps que la licence, l'archer reçoit un identifiant et un code FFTA qui lui permettent de consulter les informations le concernant, en particulier ses coordonnées liées à la licence et toutes celles qui concernent sa vie d'archer : ses diplômes fédéraux, ses résultats sportifs ... Sur ce dernier point, en un clin d'œil, l'archer sera en mesure de visualiser l'ensemble de son palmarès et d'assurer un suivi dans les différents classements nationaux. Pensez à ajouter votre photo dans votre espace licencié. La Présidente la validera ensuite. Cela vous évitera de présenter une pièce d'identité quand vous participerez à des compétitions et cela permettra aussi d'avoir le trombinoscope de tous les archers de l'association.

Encore une fois, le comité directeur tient à remercier toutes les personnes qui ont donné un coup de main lors des actions de l'association pour l'année 2022-2023, ainsi qu'à toutes les personnes y ayant participé. Nous espérons vous revoir nombreux cette année sur les pas de tir ou sur les événements. Bon tir à tous.

4. Bilans de la saison écoulée

Les responsables des diverses commissions font leur rapport sur l'année écoulée pour les activités qui les concernent et dont ils ont pris la charge.



4.1 Organisation des animations (Sophie VILLENAVE)

Le 28 octobre 2022, **soirée Halloween** sur des cibles spéciales, avec de petits jeux en équipes. L'animation a été suivie d'un défilé des archers parés de leurs plus beaux atours, avec une petite récompense pour le plus beau déguisement. La soirée a été clôturée par un buffet convivial avec boissons offertes par le club.

Le 17 décembre 2022, **soirée de Noël**. Création de jeux de tir avec des cibles faites à la main sur le thème de Noël. L'équipe gagnante des jeux a reçu des pochons de chocolats. Un petit buffet a été organisé, avec les boissons apportées par le club et la nourriture apportée par les membres. Il y a eu une forte participation à la soirée et l'ambiance festive était très sympathique. A refaire en 2023 !



Le 13 mai 2022, **nettoyage du Logis**. De nombreux membres sont venus pour aider à faire le ménage dans le logis dans une ambiance conviviale. Une autre équipe s'est démenée pour changer les pailles sur le pas de tir du stade Armand.

Puis **Tir du Roy (1)**. A la suite du nettoyage du logis, de rares et braves archers ont tiré pour couronner le Roy de la compagnie. Les intempéries ont coupé court aux festivités et le tir du Roy a été reprogrammé pour la soirée de fin d'année.

Organisation du tir de Pâques. Création de jeux de tir avec des cibles faites à la main sur le thème de Pâques. L'animation a été repoussée pour être organisée le même jour que le tir du Roy mais a été annulée pour cause de mauvais temps. Les cibles sont stockées dans le logis pour être utilisée l'année prochaine.

Le 30 juin 2022 : **Tir du Roy (2)** et **soirée de fin d'année**. Organisation d'un barbecue où les boissons et la viande ont été apportées par le club, les membres étaient invités à apporter de délicieux mets pour le buffet. Un beau moment de convivialité pour les membres qui ont eu l'occasion de rencontrer les archers des autres groupes de pratique. Lors de cette soirée, le Roy « Olivier » a été désigné par son talent d'archer.

4.1 Bilan communication 2022-2023 (Diane RABILLER)

Nous avons plusieurs moyens de communication.

Les sites et réseaux sociaux

Le site internet : arc-villeurbanne.fr

Celui-ci reste le principal vecteur de communication, à la fois pour le public externe ne faisant pas partie du club, que pour les adhérents. Nous essayons de le mettre à jour régulièrement avec les principales annonces et 28 articles y ont été publiés en 2022-2023, soit 2 articles par mois en moyenne.

En théorie, tous les adhérents du club y ont accès dans l'Espace Licenciés à droite, et vous y trouverez les comptes-rendus des réunions de comité directeur, les newsletters, ou le calendrier de l'association.



La newsletter Hyllos

Dans un second temps, la newsletter Hyllos, qui a été mise en place en 2021 et qui continue de bien tourner. Elle est envoyée tous les 1ers de chaque mois avec les annonces du club sur les événements passés et futurs, ainsi que le calendrier des événements du club.

Ainsi, pour la saison 2022-2023, ce sont donc 12 newsletters qui ont été envoyées ; même en août, du 1^{er} septembre 2022 avec la newsletter n°63, à la n°74 du 1^{er} août 2023.

Celles-ci ont un taux d'ouverture moyen de 68%, ce qui est plutôt bon ; plus de la moitié d'entre vous lisent notre newsletter !

Les réseaux sociaux

Nous avons un compte **Instagram**, que nous avons essayé d'alimenter beaucoup plus régulièrement cette année, notamment en story. Nous avons désormais 296 followers, soit 35 de plus que l'année dernière, et 10% de l'audience de nos posts est Villeurbannaise.

Notre compte **Facebook** est également très actif grâce à Alexis qui l'entretient quotidiennement, puisqu'il y a en moyenne 1 publication par jour : événement du club, résultats et photos de nos archers en compétition, résultats des équipes, articles de presse, événements de la ville de Villeurbanne, articles de la FFTA, vidéos, etc. Ainsi, nous sommes passés de 701 à 814 followers sur la page et d'après les statistiques fournies par le site, nous touchons à 13% des Lyonnais, et à 10% des Villeurbannais. Alexis répond également aux messages qui arrivent pour donner des informations.

Le serveur Discord

Enfin, sous l'impulsion d'Anthony, un serveur Discord a été créé. Il vise à permettre aux archers de tous niveaux et horizons de discuter, d'organiser les covoiturages, de demander des conseils, de chercher du matériel... Il y a 48 membres pour l'instant.

N'hésitez pas à le rejoindre et à l'alimenter.

Les sites locaux

Nous avons également essayé de mettre en place des communications sur nos événements ouverts au public sur les sites d'annonce locales, mais la chose n'est pas toujours aisée. La communication vers le grand public est à revoir et à améliorer, pour toucher un plus large public et attirer plus de visiteurs.

L'adresse email du club

L'adresse mail du club heracles.villeurbanne@gmail.com, mise en place l'année dernière, a largement été adoptée. Au niveau du comité directeur, elle nous permet d'agir à plusieurs sur le même compte et de répondre en fonction des besoins de manière très rapide. N'hésitez pas à nous envoyer des emails en cas de questions.

Le numéro de téléphone

La fin d'année 2022 a également permis le changement de numéro de téléphone du club. Il s'agissait d'un vieux numéro en 04 chez Orange qui coûtait une certaine somme au club en raison des coûts de transferts vers un autre numéro de téléphone portable.

Depuis le mois de juillet, l'association bénéficie d'un téléphone mobile commençant par 07. Cela permet également de faire tourner le téléphone au sein des membres du comité directeur, et de répondre par SMS en cas de besoin.



4.2 Organisation des concours par la Compagnie Héraclès (Dominique GERMAIN)

Pour cette saison 2022-2023 la Compagnie Héraclès a eu la charge d'organiser 4 concours et une manche de 2^{ème} Division Nationale.

En saison salle, 1 concours salle 18 mètres au gymnase Armand (20 rue Armand) avec 4 départs.

- Le créneau du samedi après-midi réservé aux jeunes archers dans le cadre de la Coupe Régionale Jeune.
- Les 3 autres départs pour tous les archers, jeunes compris.

Au global, nous notons une bonne organisation et une participation nombreuse des bénévoles ce qui a permis de satisfaire pleinement les archers participants.

En saison extérieure, organisation d'un concours classique (avec 39 archers) suivi d'une manche de 2^{ème} Division Nationale.

Au mois de mai, un Tournoi Poussin dédié à cette tranche d'âge exclusivement sur le terrain d'entraînement Armand, avec 11 participants, puis au mois de juin, un concours TAE réservé aux jeunes (U11 à 21 ans), où 11 archers également ont participé.

Toutes ces organisations sont importantes pour la vie du club, sa notoriété (niveau régional et national), sa vitrine vis-à-vis de la municipalité, et aussi ce qui n'est pas négligeable ses finances avec des répercussion vos cotisations.

Merci à tous ceux qui sont venus aider car vous êtes indispensables !

4.3 Point sur le matériel (Anthony LAVEAU)

Cette année, plusieurs investissements importants ont été réalisés :

- Le remplacement de la moitié des cibles en paille dédiés à l'organisation des concours extérieurs au stade Enna, entreposés dans le container mise à disposition par la Ville de Villeurbanne.
- Le renouvellement de la totalité de nos arcs d'initiation en bois, pour un matériel plus récent, incluant dès le début les accessoires nécessaires à une pratique performante (viseur, clicker, berger button).
- L'achat de 5 arcs de petite puissance ainsi que de carquois avec rangement de flèches intégrés, à destination des dames du cours du Mardi au féminin. Cela leur permettra une pratique plaisir adaptée à la reprise sportive.

De manière générale, un gros inventaire des stocks a été réalisé en début d'année, ce qui a permis également de renouveler certains accessoires sur les arcs utilisés, et de créer de nouvelles panoplies complètes à destination des jeunes.

Le club a également acheté un gros stock de blasons neufs à destination des multiples compétitions tenues cette année, dont les archers profitent ensuite en entraînement.

4.4 Bilan sur les résultats sportifs (Marine GUESDON)

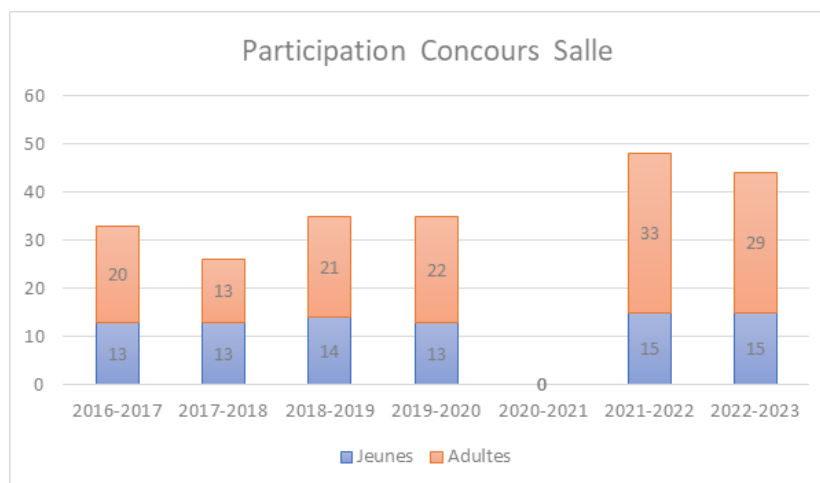
Le bilan se fait sur chacun des deux saison salle (septembre à mars) et extérieure (avril à août), pour les individuels et pour les équipes.



5.4.1. En saison salle

Nos archers se sont déplacés sur 29 concours qualificatifs dont le championnat de France, les championnats régionaux et le tournoi de Nîmes.

A noter une participation en baisse par rapport à l'an dernier d'archers ayant pris part à au moins une compétition, même s'il y a toujours un bon niveau de participants (44 en 2022-2023, contre 48 l'année précédente).



Championnat régional à Saint-Etienne, 11-12 février 2022 :

13 participants, 1 championne régionale, 3 vice-champions régionaux

Elisa CAMIER = Championne Région Auvergne Rhône Alpes en U13 Femme

Romane FAURON = Vice-championne Région Auvergne Rhône Alpes en U21 Femme Classique

Simon PORTAL = Vice-champion Région Auvergne Rhône Alpes en S1 Homme Classique

Frederic BOURAU = Vice-champion Région Auvergne Rhône Alpes en S2 Homme Classique

Autres participants : Juliette DUPREZ (U15-5^e), Romain SECHET (U15-25^e), Solène ESPINOSA (U21-7^e), Diane RABILLER (S1-7^e), Thibault CUMINAL (S1-8^e), Nicolas FOUILLAND (S2-4^e), Benoit DUBUGET (S2-16^e), Olivier LAVAL (S1-22^e), Alexis FAURON (S2 Poulie-4^e)

Championnat France Jeune à Mouilleron le Captif, 24 – 26 Février 2023 :

1 participante

Romane FAURON, sélectionnée 7e/24, 19e au classement final

Championnat France Adulte à Grenoble, 10 – 12 Mars 2023 :

5 participants

Simon PORTAL, sélectionné 42e/68, 31e après les qualifications, 17e au classement final

Nicolas FOUILLAND, sélectionné 9e/68, 3e après les qualifications, 9e au classement final

Frederic BOURAU, sélectionné 42e/68, 60e au classement final

Benoit DUBUGET, sélectionné 67e/68, 63e au classement final

Alexis FAURON, sélectionnée 23e/28, 13e après les qualifications, 9e au classement final

Championnat de France Universitaire à Nice, 2 - 3 février 2023 :

6 participants

Simon PORTAL, 9e des qualifications, 17e au classement final

Thibault CUMINAL, 19e des qualifications, 17e au classement final

Equipe de l'Université Lyon 1 avec Simon et Thibault = **Championne de France**

Coupe Régionale Jeune :

Nos jeunes ont pris la 15^e place au classement final



Autres participations de nos archers sur des tournois majeurs :

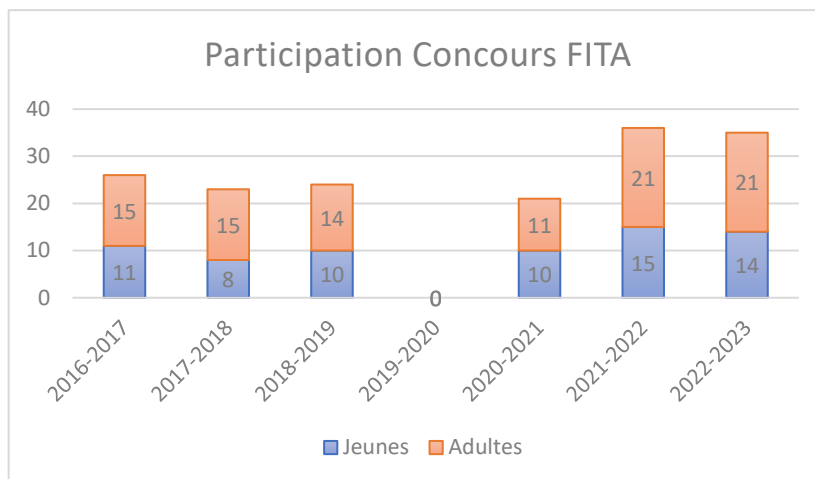
Tournoi de Nîmes

Frédéric BOURAU, 112^e au classement final

5.4.2. En saison extérieure, en TAE International

Nos archers se sont déplacés sur 33 concours qualitatifs dont le championnat de France, le championnat régional et les étapes de D2 et DRE.

A noter un nombre équivalent à l'an dernier de participants. Notre nombre d'adhérents jeunes a un peu baissé ce qui ne nous a pas permis d'engager d'équipe jeunes sur la saison.



Championnat régional Adulte à Saint-Priest, 24-25 juin 2023 :

7 participants, 2 champions régionaux, 2 vice-champions régionaux

Simon PORTAL = Vice-Champion Région Auvergne Rhône Alpes Senior 1 Homme Classique

Nicolas FOUILLAND = Champion Région Auvergne Rhône Alpes Senior 2 Homme Classique

Christiane HERANNEY = Championne Région Auvergne Rhône Alpes Senior 3 Femme Classique

Alexis FAURON = Vice-Champion Région Auvergne Rhône Alpes Senior 2 Homme Poulie

Autres participants : Marine GUESDON (6^e), Thibault CUMINAL (9^e), Benoit DUBUGET (8^e)

Championnat régional Jeune à Beauzac, 8-9 juillet 2023 :

4 participants, 1 champion régional, 1 vice-champion régional, 1 troisième place

Neyla HAMDJ = Troisième Région Auvergne Rhône Alpes U11 Femme Classique

Neven BERSET GLAVANOVIC = Champion Région Auvergne Rhône Alpes U11 Homme Classique

Elisa CAMIER = Vice-Championne Région Auvergne Rhône Alpes U13 Femme Classique

Solène ESPINOSA = Troisième Région Auvergne Rhône Alpes U21 Femme Classique

Championnat France à Riom, 15 - 24 juillet 2023 :

5 participants, 1 équipe, 1 vice-championne de France, 1 troisième place France

- Championnat de France Jeune par Equipe

Equipe Cadette Junior : Juliette DUPREZ, Solène ESPINOSA, Romane FAURON

Sélectionnée 16^e/16, 13^e après les qualifications, 14^e au classement final



- Championnat de France Adulte par Catégories
Nicolas FOUILLAND, sélectionné 6^e /84, 1^e après les qualifications, **3^e au classement final**
- Christiane HERANNEY, sélectionné 6^e /8, 4^e après les qualifications, **2^e au classement final**
- Alexis FAURON, sélectionné 17^e /56, 12^e après les qualifications, 6^e au classement final
- Simon PORTAL, sélectionné 21^e /72, 13^e après les qualifications, 9^e au classement final
- Tsung Liing TENG, sélectionné 54^e/72, 48^e après les qualifications



TNJ (Tournoi National Jeune)

- Manche 1 à Yzeure le 22 - 23 avril :
Romane FAURON : 12^e des qualifications, 9^e au classement final
- Manche 2 à Lattes Saint Jean de Vedas le 13-14 mai :
Romane FAURON : 18^e au classement final, 9^e en équipe mixte
Romain SECHET : 50^e au classement final

TRJ (Tournoi Régional Jeune)

- Concours à Artonne le 18 mai :
Romane FAURON : 3^e au classement final
Khadija CHAOUCH : 14^e au classement final
Julien OURIET : 11^e au classement final
Romain SECHET : 23^e au classement final

5.4.3. En saison extérieure, sur les équipes

Equipe Division Régionale Challenge – 50m (DR) :

Composition = Andrei BUNESCU, Juliette DUPREZ, Emmanuel GUILLOU, Garance LI, Romain SECHET et coach Dominique GERMAIN

- Manche 1 à Lozanne le 7 mai – classement final = 5^e
 - Manche 2 à Saint-Paul 3 Châteaux le 20 mai – classement final = 14^e
- Pas de qualification en finale

Equipe Division Régionale Honneur Classique – 70m (DRH Classique):

Composition = Andrei BUNESCU, Bertrand BUSSET, Benoit DUBUGET, Christophe COUDERCY, Solène ESPINOSA, Romane FAURON, Olivier LAVAL, Diane RABILLER, Marie VIVIER, Tsoung Liin TENG

- Manche 1 à Saint Pourçain le 7 mai – classement final = 6^e
- Manche 2 à Lezoux le 28 mai – classement final = 6^e
- Finale à St Julien en Genevois – **classement final = 4^e**



Equipe Division Régionale Honneur Poulies – 50m (DRH Poulie) :

Composition = Alexis FAURON, Anthony LAVEAU, Florian PASCAL, Olivier PRADELLE

- Manche 1 à Saint Pourçain le 7 mai – classement final = 2^e
- Manche 2 à Lezoux le 28 mai – classement final = 2^e
- Finale à St Julien de Genevois – classement final = **2^e**

Montée de l'équipe en Division Régionale Excellence après sa première année d'existence

Equipe D2 Féminine :

Composition = Solène ESPINOSA, Romane FAURON, Marine GUESDON, Diane RABILLER, Marie VIVIER et coach Alexis FAURON

- Manche 1 à Manduel le 9 mai - 2^e des qualifications – 2/5 matchs gagnés
- Manche 2 à Villeurbanne le 5 juin – 6^e des qualifications – 4/5 matchs gagnés
- Manche 3 à Annemasse le 2 juillet – 3^e des qualifications – 2/4 matchs gagnés

Classement final groupe 2 = 4^e

- Finale à Saint-Avertin : 11^e /16 des qualifications – **10^e/16 au classement national France** à l'issue des matchs



Equipe D2 Masculine :

Composition = Bertrand BUSSET, Benoit DUBUGET, Thibault CUMINAL, Sébastien KUBIAK, Simon PORTAL, Tsoung Liing TENG et coach Alexis FAURON

- Manche 1 à Manduel le 9 mai - 7^e des qualifications – 0/5 matchs gagnés
- Manche 2 à Villeurbanne le 5 juin – 7^e des qualifications – 2/5 matchs gagnés
- Manche 3 à Annemasse le 2 juillet – 4^e des qualifications – 2/4 matchs gagnés

Classement final groupe 2 = 7^e -> Descente de l'équipe en DRE

5.4.4. En saison extérieure, en TAE National

En nombre de participation, 5 archers dont 2 jeunes sur 4 compétitions.

Championnat régional à Viviers, 2-3 juillet 2022 :

1 participant :

Andrei BUNESCU (11^e)

5.4.5. Sur l'année, en autres catégories de tir

- ❖ Tir Campagne : 3 archers sur 3 compétitions différentes
- ❖ Tir 3D : 3 archers sur 8 compétitions différentes
- ❖ Tir Nature : 1 archer sur 8 compétitions différentes
- ❖ Tir Beursault : 2 archers sur 3 compétitions différentes



5. Bilan financier de la saison 2022-2023, vérification des comptes et quitus au trésorier (Jean-Marie JACOMINO)

La présentation du résultat de la saison 2022-2023, suivi du prévisionnel de l'année 2023-2024, puis de l'état des cotisations pour l'année 2024-2025.



5.1 Bilan saison 2022-2023

Assemblée générale COMPAGNIE HERACLES

RESULTATS D'ACTIVITE du 1er sept 2022 au 31 aout 2023

| RECETTES | | | DEPENSES | | |
|--|--------------------|---------------|-------------------------------------|--------------------|---------------|
| Cotisations seules (hors licences) | 21 001,60 € | 30,4% | Déplacements | | |
| Licences | 9 382,80 € | 13,6% | Licenciés individuels | 964,30 € | 1,5% |
| Subventions | | | Equipes | 2 720,12 € | 4,2% |
| DRFIP ANS | 6 000,00 € | 8,7% | Entraîneurs et dirigeants | 1 087,78 € | 1,7% |
| Conseil municipal Villeurbanne | 10 134,00 € | 14,7% | | | |
| Métropole (sport au fém., solidaire & vac. Sportiv.) | 5 340,00 € | 7,7% | Salaires, honoraires | | |
| Métropole haut niveau | 2 500,00 € | 3,6% | Entraîneurs (480h, salaire net) | 19 105,61 € | 29,5% |
| Gains sportifs | 480,00 € | 0,7% | Charges sociales | 8 933,16 € | 13,8% |
| Autres produits | | | charges régul Covid | 2 989,00 € | 4,6% |
| Produit des entrées (concours) | 4 057,80 € | 5,9% | Achats | | |
| Cours encadrés externes | 6 065,00 € | 8,8% | Matériel sportif du club (& cibles) | 6 201,57 € | 9,6% |
| Stages | 0,00 € | 0,0% | Matériel concours (ciblerie GL) | 792,70 € | 1,2% |
| Partenariat | 1 000,00 € | 1,4% | Vêtements sportifs | 1 885,20 € | 2,9% |
| Produit publicité & divers | 1 404,00 € | 2,0% | Autres matériels/agencements | 2 120,61 € | 3,3% |
| Ventes (Vêtement..) | 913,00 € | 1,3% | Licences | 9 382,80 € | 14,5% |
| Intérêts bancaires | 591,36 € | 0,9% | | | |
| Divers (clés...) | 185,00 € | 0,3% | Assurances | 645,99 € | 1,0% |
| | 0,00 € | 0,0% | Frais de compétitions | 1 671,98 € | 2,6% |
| | | | Secrétariat & Internet | 1 097,96 € | 1,7% |
| | | | Stages | 200,00 € | 0,3% |
| | | | Ecole de jeunes | 1 841,89 € | 2,8% |
| | | | Animations (y compris 50 ans) | 3 155,44 € | 4,9% |
| | | | Divers | 22,00 € | 0,0% |
| TOTAL | 69 054,56 € | 100,0% | TOTAL | 64 818,11 € | 100,0% |
| Résultats | 4 236,45 € | 6,1% | | | |

La Présidente

Le Trésorier



ANALYSE DES RESULTATS D'ACTIVITE 2022-2023 :

Les recettes 2022-2023 sont de 69 054,56 € et les dépenses de 64 818,11 €, soit un résultat positif de **4236,45€**. 69 000 € de budget, c'est en constante augmentation, c'est le plus élevé de l'histoire du club, et c'est le double des recettes de 2016-2017.

Le budget prévisionnel des recettes était de 58 200 €, les 10 800 € supérieurs aux prévisions il y a un an correspondent principalement :

- 6300 € de cotisation/licences : la continuité de l'afflux des tireurs avec 30 300 € d'entrées (cotisations + licences) contre 24 000 € prévu.
- Les subventions obtenues supérieures de 1 400 €, notamment par la mairie de Villeurbanne que je remercie pour son action et son écoute.
- Nos 2 concours ont obtenu des recettes supérieures aux prévisions d'environ 800 €.
- Les recettes des 50 ans du club qui compensent les dépenses ont augmenté le budget de 1400 € environ

Ces entrées financières supérieures aux prévisions nous ont permis de dépenser plus en matériel sportif que prévus dès cette année, 6200 € au lieu de 2100 €.

En plus de ces 4100 € de dépenses supplémentaires, on remarque les variations des dépenses, on peut noter (valeurs arrondies) :

- 1400 € de masse salariale supplémentaires. Nous sommes prélevés des charges « Covid » différées dans le temps jusqu'en fin 2024.
- 900 € de dépenses pour des vêtements (1 800 € acheté et 900 € vendu).

Ces sur-dépenses ont été en partie compensées par les frais de déplacement réduits, avec 5 200 € de moins que prévu.

Quelques remarques :

- 48 % des dépenses sont le salaire et charges de l'entraîneur (comme les années précédentes).
- 44 % des recettes correspondent aux cotisations et licences.
- 95 % des dépenses sont imputables au domaine sportif qui est notre « cible » ; le reste est l'animation, que nous considérons comme une part importante de « la vie du Club » pour les archers.

Outre la subvention de la mairie en forte augmentation (10 134 €), il est à noter la très importante participation de la ville de Villeurbanne qui met à notre disposition le boulodrome et le pas de tir extérieur, plus notre logis et les fluides (chauffage...) représentant la somme de 50 361 € par an, ainsi que la mise à disposition de matériel, la prise en charge de la sécurisation du terrain ENNA lors de notre FITA. Au total : 218 737 €. Merci à la municipalité de Villeurbanne.

Merci à notre partenaire Lyon Archerie, pour du matériel à hauteur de 1000 €. Fidélité toujours renouvelée.

Les comptes ont été vérifiés par Emmanuel Guillou le 13 octobre 2023.



Rapport à l'assemblée générale de la Compagnie Héraclès sur le contrôle des comptes de l'exercice 2022/2023

Villeurbanne, le 13 octobre 2023

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui m'a été confié lors de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2022, et en l'absence du 2^e vérificateur des comptes, j'ai procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

*Le total des recettes se monte à **69 054,56 €** et le total des dépenses à **64 818,11 €**. Soit un résultat positif de **4 236,45 €**.*

J'ai constaté que le bilan, ainsi que les comptes recettes et dépenses concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages m'a permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Je tiens cependant à notifier que certains justificatifs de dépenses (principalement liées aux frais de déplacement des concours) parviennent tardivement au trésorier. Je rappelle que pour une meilleur gestion de la comptabilité et que pour éviter les égarements ou pertes de justificatifs, ceux-ci doivent être donnés au trésorier dans les plus bref délais.

En conséquent, je recommande à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes présentés et de remercier le trésorier pour son très gros et excellent travail.

Le vérificateur des comptes

Emmanuel GUILLOU



Le vérificateur recommande d'approuver les comptes et de donner le quitus au trésorier.

Résultats du vote : 46 votants

| | |
|--|---|
| Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote : | 2 |
| Personnes présentes s'abstenant : | 1 |
| Personnes présentes votant contre : | 0 |

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité et le quitus est donné au trésorier.



5.2 Budget prévisionnel 2023-2024

COMPTES PREVISIONNELS du 1er sept 2023 au 31 aout 2024

| RECETTES | | DEPENSES | |
|--|--------------------|------------------------------------|--------------------|
| Cotisations (hors licences) | 18 900,00 € | Déplacements | |
| Licences | 8 500,00 € | Licenciés individuels | 1 600,00 € |
| | | Equipes | 1 800,00 € |
| Subventions | | Entraîneurs et dirigeants | 2 100,00 € |
| Métropole sport amateur haut niveau | 2 500,00 € | | |
| Conseil municipal Villeurbanne | 9 000,00 € | | |
| Métropole (sport fém. + solidaire + vac) | 4 000,00 € | Salaires, honoraires | |
| DRFIP ANS | 5 550,00 € | Entraîneurs | 19 100,00 € |
| Gains sportifs | 200,00 € | Charges sociales | 8 100,00 € |
| | | Charges "Covid" remb. Previsionnel | 3 000,00 € |
| Autres produits | | | |
| Produit des entrées (concours) | 3 400,00 € | Achats | |
| Partenariat | 1 000,00 € | Matériel sportif du club | 4 500,00 € |
| Cours encadrés externes | 6 000,00 € | Vêtements sportifs | 2 800,00 € |
| Ventes (vêtement...) | 1 000,00 € | Autres matériels/agencements | 1 000,00 € |
| Stages | | Licences | 8 500,00 € |
| Divers | 200,00 € | Passeports sportifs | |
| | | Assurances | 650,00 € |
| | | Frais de compétitions | 3 900,00 € |
| | | Frais secrétariat & Internet | 1 000,00 € |
| | | Stages | |
| | | Ecole de jeunes | 1 500,00 € |
| | | Animations internes | 500,00 € |
| | | Divers | 200,00 € |
| | | | |
| | | provision pérennisation emploi | |
| | | | |
| TOTAL | 60 250,00 € | TOTAL | 60 250,00 € |



PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023/ 2024

Le budget prévisionnel total proposé est de 60 250 €, soit un montant inférieur d'environ 4 000 € à celui de la saison écoulée qui était exceptionnelle.

Il est établi sur la base de 140 tireurs, soit environ 10 de moins que la saison dernière.

Pour les dépenses :

- Les salaires et charges suivent globalement l'augmentation du coût de la vie à 30 200 € annuel plus le rattrapage des charges pendant le Covid à continuer de rembourser (3000 €).
- Les déplacements prévus sont supérieurs de 3 000 € (deux équipes supplémentaires)
- Le matériel sportif du club reste à 3 000 € car on doit remplacer une dizaine de cibles extérieures qui sont trop usagées.
- 2 800 € pour les vêtements sportifs (rachat à la suite du changement de logo).

Pour les recettes :

- Subventions diverses sur la même base.
- Des cours et ventes d'intervention stables avec 6 000 €.
- Les recettes concours correspondant 3 400 € sont classiques.

Quelques questions sont posées sur le total du budget prévisionnel :

- La diminution prévue des coûts des équipes en raison de la descente de l'équipe masculine depuis la Division Nationale 2 en Division Régionale Excellence ne donnera pas lieu à une redistribution de ce montant sur des projets sportifs spécifiques à cette équipe, car le coût des déplacements est intégré au global. Le projet sportif est également celui de la Compagnie pour tous les sportifs.
- Le projet d'acquisition d'un minibus par le biais de la subvention en nature de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui pour l'instant est mis en pause en raison de la nécessité, pour la Métropole de Lyon, de trouver un véhicule électrique ou hybride.

5.3 Cotisations 2023-2024

SOUSSION DES TARIFS DE COTISATION POUR 2024-2025

La proposition du bureau est de conserver le même montant de cotisation que cette année 2022-2023.

Proposition des tarifs de cotisations pour 2024-2025 :

- U11, U13, U15, U18 (poussins, benjamins, minimes, cadets) : 127 €
- U21 (juniors) : 137 €
- S1, S2, S3 (adultes) : 144 €

Pas de changement de cotisation.

Résultats du vote : 46 votants

| | |
|--|---|
| Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote : | 1 |
| Personnes présentes s'abstenant : | 0 |
| Personnes présentes votant contre : | 0 |

Le tarif des cotisations 2023-2024 est approuvé à l'unanimité.



5.4 Election des vérificateurs aux comptes pour la prochaine saison AG 2023-2024

Les vérificateurs aux comptes pour l'année prochaine seront :

- Evelyne GLAIZE et Adrien RICO en titulaires
- Emmanuel GUILLOU en suppléant

Résultats du vote : 46 votants

| | |
|--|---|
| Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote : | 1 |
| Personnes présentes s'abstenant : | 0 |
| Personnes présentes votant contre : | 0 |

Les vérificateurs aux comptes sont élus pour un an à l'unanimité.

6. Projets 23-24 des commissions

Les chargés des différentes commissions présentent leurs projets pour la saison 2023-2024 à venir.

6.1 Projets d'achats matériel (Anthony LAVEAU)

Le club souhaite renouveler la ciblerie mobile actuellement utilisée sur le terrain extérieur, au profit de cibles moins imposantes et plus faciles à déplacer.

Suite au renouvellement des arcs d'initiation à destination des adultes, il sera également envisagé de renouveler les arcs d'initiation utilisés en majorité par les jeunes archers.

6.2 Organisation pédagogique et sportive de la saison 2023-2024 (Marine GUESDON)

Les choix sportifs et l'organisation qui en découle se situent dans la continuité des années précédentes. Il s'agit de structurer les entraînements avec pour objectif d'obtenir les meilleurs résultats possibles en équipe et individuellement, tout en permettant aux archers moins orientés vers la performance d'avoir un suivi.

Le choix a été fait au vu des effectifs de regrouper les anciennement nommés « groupe compétiteur régional » & « groupe compétiteur national » pour créer un unique groupe compétiteur afin de permettre à ce groupe d'avoir un meilleur suivi avec 2 entraînements par semaine.

Également, pour la deuxième année consécutive, un deuxième créneau « adultes débutants » a été ouvert afin de répondre à l'afflux massif de nouveaux pratiquants.

L'accent est toujours mis sur les jeunes ce qui explique que leurs possibilités d'entraînements encadrés restent supérieures à celle des adultes.

Parallèlement, le club essaye de diversifier son offre en proposant des séances à destination d'un nouveau public qui ne viendrait pas forcément sur des créneaux en soirée.

Au total, c'est 26h d'encadrement qui sont proposés, ainsi que du tir libre.



7.2.1. Entraînements à destination des adultes

⇒ 5 groupes structurés encadrés par un entraîneur diplômé : Alexis FAURON.

Les différents groupes d'entraînement sont accessibles aux archers licenciés au club. Pour rappel, des groupes homogènes au niveau des objectifs facilitent la progression de chacun et le travail de l'entraîneur ; le choix du groupe est fait en concertation avec l'entraîneur.

❖ **INITIATION** – 2h encadrées par semaine : tout débutant arrivant au club doit intégrer ce groupe.

OBJECTIFS:

- fournir au nouvel arrivant les bases techniques nécessaires à la pratique, notamment au niveau de l'exécution du geste.
- s'adapter à l'effort requis par l'utilisation d'arcs de puissance progressive.
- s'initier à la gestion du matériel d'archerie en passant progressivement des arcs en bois à l'utilisation d'arcs de compétition.

❖ **PERFECTIONNEMENT** – 2h encadrées par semaine : regroupe les archers ayant encore besoin de progresser techniquement et ayant entre 1 et 3 ans de pratique.

OBJECTIFS:

- améliorer la qualité motrice du tir jusqu'à l'automatisation du geste.
- faire un choix entre la compétition & le tir loisir.

❖ **SUIVI pratiquants loisirs** – 2h encadrées par semaine : concerne les archers ayant acquis une bonne technique et souhaitant maintenir leur niveau sans s'investir dans la performance, en pratiquant ou non la compétition.

OBJECTIFS:

- continuer à progresser de façon individualisée.
- participer aux compétitions dans un esprit « loisir ».
- entretenir sa technique .
- avoir des séances ludiques.

❖ **SUIVI pratiquants compétiteurs** – 4h encadrées par semaine : accueille les archers compétiteurs recherchant la performance individuelle et en équipe

OBJECTIFS :

- faire évoluer la performance vers son maximum personnel.
- travailler la qualité du tir en se libérant du contrôle gestuel y compris en situation difficile (automatisation du savoir-faire technique).
- s'engager à chercher une qualification aux différents championnats régionaux.

PREREQUIS :

- avoir son propre matériel.
- être assez motivé pour se donner les moyens d'atteindre son objectif.
- suivre assidument les entraînements encadrés et avoir au moins 1 entraînement libre en supplément
- entretenir son matériel en autonomie

❖ **Groupe FEMININ du mardi** ou « mardi au féminin » - 2h par semaine : accueille des archères souhaitant se remettre au sport.

OBJECTIFS :

- fournir les bases techniques nécessaires à la pratique, notamment au niveau de l'exécution du geste.



- prendre du plaisir dans la pratique du sport
- pratiquer une activité sociale pendant le temps scolaire, en dehors des créneaux en soirée
- donner l'opportunité de reprendre une pratique sportive en douceur, dans un cadre convivial.

7.2.2. Entraînements à destination des jeunes (U11 à U21)

⇒ 4 GROUPES structurés encadrés par un entraîneur diplômé : Alexis Fauron

- ❖ **ECOLE DE TIR POUSSINS** – 2h encadrées par semaine : accueil des enfants nés après 2013

OBJECTIFS:

- découverte adaptée de la pratique adaptée à l'âge du pratiquant

- ❖ **INITIATION** – 4h encadrées par semaine : tout débutant entre 10 & 18 ans arrivant au club doit intégrer ce groupe.

OBJECTIFS:

- s'initier à la maîtrise d'un arc en toute sécurité.
- découverte de l'activité et de la vie du club (animations).
- découverte de la compétition dans des formules adaptées

- ❖ **PERFECTIONNEMENT** – 4h encadrées par semaine : enfants ayant au moins un an de pratique

OBJECTIFS:

- se perfectionner pour développer une technique stable et performante.
- aborder la compétition qualificative
- faire évoluer le matériel et apprendre à l'entretenir

- ❖ **COMPETITION** – 6h encadrées par semaine : jeunes engagés dans la compétition

OBJECTIFS :

- continuer à acquérir une technique performante.
- s'investir dans la discipline TAE.
- s'orienter vers l'entraînement à la performance.

PREREQUIS :

- être assidu et faire au moins 3 séances hebdomadaires.
- s'engager à participer au programme de compétitions défini par l'entraîneur.

7.2.3. Le tir libre

Il est possible pour tous les adhérents à jour de cotisation (débutants dès qu'ils peuvent tirer à 18m, sur autorisation de l'encadrant).

EN INTERIEUR : accessible pendant les créneaux horaires définis sur le terrain laissé libre par le cours au boulodrome. Il est recommandé à tous de les utiliser pour compléter le créneau encadré et avoir une progression plus rapide).

TERRAIN EXTERIEUR : accessible selon les conditions définies au règlement intérieur à tout archer majeur adhérent depuis plus de 6 mois. Son accès nécessite une clé (remise contre caution) et l'autorisation du comité directeur et/ou par l'encadrant.



7.2.4. Les équipes de la Compagnie

La Compagnie souhaite s'engager sur différents échelons régionaux & nationales de compétition par équipe. Ces différents échelons vont permettre aux archers du club quel que soit leur niveau et leur expérience du tir par équipe de pouvoir pratiquer et progresser.

Chaque équipe aura des objectifs qui seront discutés entre les membres de celles-ci après sélection. En cas d'engagement insuffisant dans une des équipes, le club se réserve le droit de ne pas l'engager pour l'année en cours

- ❖ **DR CHALLENGE** : Tir à distance nationale, destiné aux archers de 3^e année maximum ou aux archers ne pouvant pas tirer à 70m afin de découvrir le tir par équipe.
- ❖ **DRH Classique** : Tir à distance internationale en équipe mixte.
- ❖ **DRE Classique & Poulie** : Tir à distance internationale, en équipe non-mixte, selon la catégorie d'arc.
- ❖ **D2 Femme** : Tir à distance internationale en équipe féminine.

7. Nomination des membres d'honneur

Lors de cette assemblée générale, la Compagnie a la chance d'accueillir deux vétérantes de l'association, Evelyne GLAIZE et Christiane HERANNEY, qui ont agité pendant 33 ans à la tête du comité directeur de la Compagnie Héraclès. Elles ont construit des bases saines et c'est la raison pour laquelle nous avons pu, avec le nouveau comité directeur, bénéficier d'une structure solide pour bien démarrer.

Le comité directeur a donc souhaité leur attribuer le statut de membre d'honneur à partir de cette saison 2023-2024 afin de les remercier pour les services rendus à l'association.

Le statut de membre d'honneur est également décerné à Roger COURTOUT en remerciement de ses nombreuses années en tant que Secrétaire Général de la Compagnie. Roger a arrêté le tir à l'arc et n'est plus licencié au club.

8. Candidatures au comité directeur et vote

Membres sortants :

- Anthony LAVEAU
- Olivier PRADELLE
- Jean-Marie JACOMINO
- Dominique GERMAIN
- Christophe COUDERCY – démissionnaire
- Pierre DUMOND - démissionnaire

Propositions de candidature pour l'élection des nouveaux membres au comité directeur :

Vote par liste bloquée

- Anthony LAVEAU
- Olivier PRADELLE



- Jean-Marie JACOMINO
- Dominique GERMAIN
- Christiane HERANNEY

Résultats du vote : 46 votants

| | |
|--|---|
| Personnes présentes ne souhaitant pas prendre part au vote : | 1 |
| Personnes présentes s'abstenant : | 0 |
| Personnes présentes votant contre : | 0 |

Les 5 candidats au comité directeur sont donc élus à l'unanimité.

9. Remise de récompenses aux archers présents ou représentés par un pouvoir

SALLE ARC CLASSIQUE 60 flèches 18 m

Badge vert : U15 Julien / S1 Emmanuel

Badge noir : U11 Neven / U15 Eloise

Badge bleu : U18 Juliette / S1 Marie

Badge rouge : S1 Diane

Etoile 1 : U21 Romane

Etoile 3 : S1 Simon

TAE DI 60 FLECHES CLASSIQUES 30 M-40 M-60 M-70M

Badge vert : U13 Gabin / S1 Andreï / S1 Marie / S2 Olivier L.

Badge blanc : S1 Diane

Badge noir : U13 Elisa

Badge bleu : S1 Sébastien / S2 Benoît

Badge jaune : S1 Simon

TAE DI 60 FLECHES POULIES 50M

Badge blanc : S1 Florian

Badge noir : S1 Olivier P.

TAE DN 60 FLECHES CLASSIQUE 50M

1 archer : U18 Juliette / S1 Emmanuel / S2 Mickaël

3 archers : S1 Andreï

TIR CAMPAGNE

Ecureuil argent fond vert : SH1 Adrien

Ecureuil or fond blanc : SH1 Anthony / SH1 Christophe

TIR 3D

Chevreuril or fond rouge : SF1 Aurore

TIR BEURSAULT

4 marmauts : S1 Aurore



10. Questions diverses

Pas de questions.

Clôture de l'Assemblée Générale à 22h34

La Présidente
Diane RABILLER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DR', located below the name of the President.

Le Trésorier
Jean-Marie JACOMINO

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JM', located below the name of the Treasurer.

Le Secrétaire
Olivier PRADELLE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'OP', located below the name of the Secretary.

Compagnie HERACLES
20, Rue Armand
69100 VILLEURBANNE



COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR POUR LA SAISON 2023-2024

PRESIDENTE : RABILLER Diane, française née le 23/06/1992
1 rue Valentin Haüy, 69100 Villeurbanne
Cheffe de projets

SECRETAIRE GENERAL : PRADELLE Olivier, français né le 09/07/1996
5 Rue des cadets de la France libre, 69003 Lyon
Ingénieur

TRESORIER : JACOMINO Jean-Marie, français né le 26/04/1956
4, chemin du Coteau, 69140 RILLIEUX
Directeur technique

MEMBRES :

- GERMAIN Dominique, Français né le 10/04/1961
90, rue Jean Claude Vivant, 69100 VILLEURBANNE
Retraité

- GUESDON Marine, Française née le 29/04/1993
11 rue d'Hanoy, 69100 Villeurbanne
Ingénieur

- LAVEAU Anthony, Français né le 11/11/1984
412 Cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne
Projeteur mécanicien

- SEMET Emeline, Française née le 09/77/1987
14 Rue Branly, 69100 Villeurbanne
Assistante de communication

- VILLENAVE Sophie, Française née le 23/06/1999
145 B Avenue Roger Salengro, 69100 Villeurbanne
Ingénieur informaticien

- HERANNEY Christiane, Française née le 20/10/1953
63 rue Maryse Bastié, 69008 Lyon
Retraîtée

La présidente
RABILLER Diane

Le secrétaire
Olivier PRADELLE

Le trésorier
Jean-Marie JACOMINO

Compagnie HERACLES
20, Rue Armand
69100 VILLEURBANNE